

Paris, le jeudi 13 avril 2023

APPEL À CANDIDATURES **Talents Adami Cinéma 2024 : les candidatures sont ouvertes !**



© Thomas Bartel – Talents Adami Cinéma 2022

Les inscriptions sont ouvertes du 13 avril au 11 mai 2023 inclus

L'Adami fête les 30 ans de son opération historique Talents Adami Cinéma !

30 ans que l'Adami veille chaque année à mettre en valeur une promotion de jeunes comédiennes et comédiens à travers des courts métrages projetés en avant-première au Festival de Cannes.

Pour cette édition anniversaire qui se tiendra en 2024 l'Adami recherche 16 nouveaux talents aux prémices de leur carrière pour participer à ce programme d'accompagnement.

Sélectionnés, castés et dirigés par des comédiennes et comédiens aguerris, les actrices et acteurs auront la chance unique de se nourrir de l'expérience de leurs aînés. Cette opération leur offre également l'occasion de participer à d'autres manifestations audiovisuelles leur permettant de rencontrer les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel et de développer leur réseau.

À la clôture de l'appel, les réalisatrices et réalisateurs organiseront leur casting en juin 2024 à Paris sur la base des candidatures reçues.

Les personnes intéressées par cette opération sont priées de postuler sur le site Talents Adami jusqu'au 11 mai 2023 inclus :

<http://talents.adami.fr>

Conditions de participation :

- Être une personne majeure au moment de l'inscription et avoir 30 ans maximum au 31 décembre 2024 (être né après 1^{er} janvier 1994 inclus) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle et/ou d'une formation d'acteur/actrice significative(s) ;
- Ne pas être/avoir été Talents Adami Cinéma ou Talents Adami Théâtre, que ce soit au titre de l'édition en cours ou d'une précédente édition ;
- Être disponible entre septembre 2023 et octobre 2023 pour les tournages des courts métrages (entre 3 et 5 jours de présence par tournage) ;
- Être disponible pour participer à l'édition 2024 du Festival de Cannes et y être présent pour la projection en mai 2024 ;
- Respecter les conditions et modalités de la procédure d'inscription et de manière générale les conditions du règlement (accessible à l'étape 1 du formulaire d'inscription) ;
- Ne pas avoir de lien familial/de parenté (enfants, parents, conjoints etc.) avec les personnes qui participent à la désignation des lauréats.

Les éléments suivants vous seront demandés :

- Un CV (format Word ou PDF) ;
- Une/des photo(s) (format JPEG) ;
- Une vidéo libre de trente secondes à une minute (tournage avec votre téléphone possible), pour vous présenter, raconter votre parcours professionnel - et plus si vous êtes inspiré ;
- Un document officiel d'identité (copie faisant apparaître très clairement la date de naissance au format JPEG).
- Des documents justifiant d'une expérience professionnelle et/ou d'une formation d'acteur/actrice significative(s) - au choix :
 - une/des fiches de paie,
 - une capture d'écran d'un générique avec le nom,
 - un diplôme d'école...

Facultatif :

- Une/des démo(s) vidéo*

*Uploader la vidéo sur Vimeo ou YouTube en mode « publique » ou « non répertoriée ». Ne pas passer par WeTransfer. Ne pas utiliser de mot de passe.

Contacts

Caroline Buire, responsable de la communication événementielle de l'Adami

cbuire@adami.fr - 01 44 63 10 84

Laure Pelen, cheffe de projet Talents Adami Cinéma

talents@adami.fr - 01 44 63 10 15



Retrouvez toute notre actualité sur www.adami.fr

Société de services aux artistes interprètes : gestion des droits, défense des intérêts, aide financière aux projets et accompagnement de carrière.